



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ARCHIVES
NATIONALES
DU MONDE
DU TRAVAIL**

Résumé de la conférence

de

Dominique Barjot
Professeur émérite d'Histoire économique contemporaine,
Sorbonne Université,
Académie des sciences d'outre-mer

Existe-t-il un modèle français de la grande entreprise ?

Selon une approche qui n'aurait pas déplu à Bertrand Gille, posons-nous la question : existe-t-il un modèle français de la grande entreprise ? Afin de tenter de répondre à la question initiale a été retenue une approche tripartite : l'histoire des entreprises apparaît aujourd'hui comme le secteur le plus dynamique de l'histoire économique ; aux origines lointaines de la grande entreprise à la française se trouvent à la fois « l'État propulsif modernisateur » (Pierre Rosanvallon) et la dynamique tertiaire ; enfin, le modèle de la grande entreprise a subi une mutation profonde au XX^e siècle ».

L'histoire des entreprises : le secteur le plus dynamique de l'histoire économique

L'histoire des entreprises apparaît comme l'un des secteurs moteurs et dominants de l'histoire économique. Elle s'identifie à ce que les Anglo-saxons appellent *business history*. Celle-ci a permis de renouveler notre vision du capitalisme français. Ce dynamisme de la recherche récente découle de quatre facteurs décisifs : l'apparition de revues scientifiques, tantôt spécialisées dans l'histoire d'entreprises, tantôt très largement ouvertes à de telles approches (*Entreprises et Histoire, Le Mouvement social, Revue française d'histoire économique*), mais aussi de sociologie et de science politique ou d'économie et de gestion. Un second facteur réside dans l'existence de comités d'histoire ou d'associations à vocation de recherche historiques. Troisième facteur, l'essor de la *business history* appliquée a joué un rôle déterminant. Un quatrième facteur favorable réside dans la politique des archives publiques et privées. L'histoire des entreprises implique une grande variété d'approches, même s'il est clair que les études microéconomiques l'emportent sur celles macroéconomiques (ou macrosociales). Trois entrées majeures dominent aujourd'hui. La première concerne l'économie industrielle, autour du triptyque performances-stratégies-structures. L'économie de l'innovation, bien amorcée par Bertrand Gille, apporte aussi beaucoup à l'histoire des entreprises. La troisième correspond à la sociologie économique, très en cours aujourd'hui. Elle a influencé beaucoup les sciences de gestion, à partir des travaux de Granovetter et de Minzberg.

Aux origines lointaines de la grande entreprise à la française : « l'État propulsif modernisateur » et la dynamique tertiaire

La naissance de la grande entreprise moderne en France ne peut s'abstraire de deux réalités fondamentales : le poids de l'État dans la construction d'une économie nationale ; le passage d'une grande puissance agricole à une tertiarisation précoce. Il s'agit ici d'un modèle très différent de celui du Royaume-Uni, mais qui n'est pas unique. En effet, l'exemple des Pays-Bas montre que le développement économique peut s'appuyer d'abord sur l'agriculture et les services et, cependant, engendrer l'industrialisation. Depuis les années 1880, la France comme le Royaume-Uni ont développé un avantage comparatif dans les services. Il se lit à travers l'évolution des balances des paiements : persistance d'un déficit commercial, mais excédent structurel de la balance des services, d'abord financiers pour le Royaume-Uni, plus orienté vers les services technologiques pour la France. Cette compétitivité française en matière de services technologiques doit beaucoup à l'État, au système des grands corps et, de façon plus large, au modèle de l'ingénieur issu des grandes écoles : en France, l'on est passé ainsi de l'ingénieur d'État à l'ingénieur civil. La banque et les services publics ont dominé de large façon, en termes de capitalisation boursière, depuis les années 1860. L'industrie n'a joué un rôle moteur pour la Bourse de Paris que dans les années 1910 et 1920, puis durant la décennie 1960.

Une mutation du modèle de la grande entreprise au XX^e siècle

Au XX^e siècle, jouent quatre mutations majeures : le passage à la société anonyme par actions, l'américanisation, le développement de l'économie mixte, la mondialisation. Si les sociétés anonymes ont été longtemps tenues en méfiance, à partir du milieu du XIX^e se produit une évolution radicale, avec la loi de 1867 sur les sociétés anonymes par actions, qui instaure la liberté totale de constitution, y compris pour les compagnies d'assurance. Par la suite, un certain nombre d'améliorations sont apportées à ce régime juridique. Elles découlent de manière directe de l'accélération de la croissance au cours de la seconde industrialisation, entre 1905 et 1931, puis dans les années 1960.

L'américanisation a été un autre facteur déterminant de l'évolution de la grande entreprise à la française. Comme les autres nations, la France a connu une succession de vagues d'américanisation. Si elle commence de manière modeste, dès le milieu du XIX^e siècle, au début du XX^e, la France est touchée, comme le reste de l'Europe occidentale, par une vague de rationalisation à l'américaine. Les années 1920 voient de nouvelles avancées du mouvement (introduction du fordisme et du taylorisme). Durant les années 1930, se manifeste un intérêt pour l'adoption, toujours sur le modèle américain, de nouvelles méthodes de gestion. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'intérêt pour la technologie et les méthodes de management américaines s'amplifie à travers l'épisode des missions de productivité, puis l'essor de l'enseignement de la gestion et l'adoption du modèle américain, à la fois dans l'industrie et dans les services, avec l'intervention des consultants. Dans les années 1980 et 1990 se produit une « ré-américanisation ». Elle se traduit par la déréglementation des réseaux de transport et de télécommunications, la révolution du micro-ordinateur et de l'internet, la déréglementation bancaire et les fonds de pension.

Tout aussi déterminant est le développement de l'économie mixte. Le Premier conflit mondial induit un changement d'échelle du niveau d'engagement de la puissance publique dans l'économie. Aux consortiums mis en place durant la guerre elle-même, viennent s'ajouter, après celle-ci, les offices, les sociétés d'économie mixte. Surtout, l'État français s'engage dans la voie d'une ambitieuse politique pétrolière. Néanmoins, l'évènement le plus significatif réside dans la grande vague de nationalisation de l'après-guerre, épisode répété à nouveau en 1981-1982. Ces

nationalisations engendrent par la suite de vigoureux débats motivés, pour une large part, par la prise en compte des effets de la mondialisation.

En effet, la mondialisation (ou *globalization* en américain, *globalisation* en anglais britannique) pousse à un passage à la firme globale. Il s'amorce dès les années 1960 sous l'effet de la conjonction de trois facteurs : la décolonisation, la mise en place du Marché Commun et la libéralisation des échanges internationaux. À partir des années 1990 en effet, les grandes entreprises françaises doivent relever le défi de la firme globale et mondiale. Sous l'effet de la nécessité d'ouvrir leur capital aux investisseurs anglo-saxons, européens ou asiatiques, se produit une financiarisation de plus en plus poussée. Les grandes entreprises françaises adoptent en général trois voies majeures, pouvant se combiner : se spécialiser sur ses points forts ; développer une ambitieuse stratégie de croissance externe ; conclure des alliances stratégiques avec d'autres firmes ou groupes et débouchant parfois sur des fusions.

Conclusion

L'effet de la globalisation a été d'homogénéiser, dans le monde, le modèle de la grande entreprise. Tel a été le cas pour la France. En effet, si l'on considère aujourd'hui la situation des entreprises françaises du CAC 40, la plupart sont devenues très internationalisées par leur chiffre d'affaires et leurs profits, mais aussi par la structure de leur capital. Beaucoup de ces firmes sont devenues en fait des leaders mondiaux. Même si la France demeure un pays comportant encore beaucoup de petites et moyennes entreprises ou d'entreprises de taille intermédiaire, elle dispose de grandes entreprises très internationalisées et souvent performantes. Elle n'en tire pas l'avantage global qu'elle devrait dans les échanges internationaux, sans doute parce qu'il y existe plus qu'ailleurs des résistances à la logique inéluctable de la mondialisation.